



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Séance du mardi 8 octobre 2013

Présidence : Monsieur Yves Schwarzentrub
Conseillers présents : 28

Le Président ouvre la séance à 20h00.

1.- Appel

28 Conseillers sont présents, le quorum est atteint et le Conseil communal peut valablement délibérer.

2.- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2013

Au vote, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3.- Projet de rapprochement/fusion de Commune Asse & Boiron – Présentation des résultats du rapport de l'étude stratégique : vote consultatif.

A la question « Etes-vous favorable à la poursuite de l'étude du projet de fusion de commune Asse et Boiron ? », au vote, demandé à mains levées, le Conseil Communal décide d'accepter la poursuite de l'étude.

Résultats du vote : 25 oui, 2 abstentions et zéro non.

4.- Informations de la Municipalité :

Jean-Luc Vuagniaux, Syndic :

Négociations entre l'Etat et Communes. Le protocole d'accord ratifié par le Conseil d'Etat et l'UCV concernant la répartition financière des charges a été refusé par l'AdCV qui préconisait un retour à une répartition de 2/3 à l'Etat et 1/3 aux communes, la répartition actuelle étant de 50 % pour l'Etat et 50 % à charge des communes. Assemblée des Syndics du district de Nyon : présentation de la Mission suisse pour les organisations internationales. Droits et devoirs des diplomates vivant dans nos communes. Directives de l'ASFICO (association de surveillance des communes propriétaires de bâtiments) rend attentif la commune de Borex dans le cadre de l'AIAB de régulariser le problème du plafond de cautionnement. Renouvellement des autorités en 2016 : les communes dès 3000 habitants devront élire leurs autorités au système proportionnel. Assemblée des Syndics Asse & Boiron : le schéma directeur Asse et Boiron (SDAB) est mis en attente. Règlements des Conseils Communaux / Généraux : ces règlements doivent être révisés selon la nouvelle Loi sur les communes et mis en application dès 2014.



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

Surveillance des patrimoines communaux : Borex a engagé un service de surveillance et envisage d'étendre le système sur les espaces publics. Assistant de sécurité public (ASP) : envisage l'engagement d'une personne extérieure assermentée et habilitée à verbaliser. Cartes journalières CFF : Tarifs maintenus à Frs. 47.— pour 2014.

Daniel Gallay, Vice Syndic :

Terrains communaux : L'Association forestière a dégagé le rives du Boiron. Amélioration du décor floral au village avec des nouveaux bacs; changement des panneaux de circulation. Chemin de la Bavand : le dossier est déposé pour mise à l'enquête de 30 jours. Prévention du camping sauvage au Petaney : installation d'un système de barrières. Bloc erratique : d'un poids de 24 tonnes, trouvé sur le chantier et placé à l'entrée du parking. SDIS : installation de la nouvelle association intercommunale regroupant 18 communes dont le siège social est à Nyon. Local de la Société de Développement : des travaux de rafraîchissement sont prévus. L'ancien local du feu deviendra le nouveau local de la voirie. Engagement de Monsieur Jacques Dancet en qualité d'employé communal polyvalent à 100 % dès le 1^{er} janvier 2014.

Gabrielle Genoud, Municipale :

Conseil Régional : le PIR est toujours en attente de décision de plusieurs communes. Déchetterie : tout fonctionne ; les nouveaux horaires vont être discutés. Augmentation des parts dans le cadre de l'ACPT (plaquettes à bois) pour alimenter le chauffage du futur complexe « Le Clos des Alisiers ».

Albert Probst, Municipal :

Instruction publique : nouvelle dénomination des classes. Transports scolaires et publics : tout fonctionne. Crèche de la Tour : 88 % du taux d'occupation pour l'ensemble de la crèche. Caravane dentaire : nouveau dentiste. Réseau de famille d'accueil (UAPE) complet. Police et ORPC : rien à signaler.

Boris Vetsch, Municipal :

Police des constructions : communique le détail des projets en cours ou à venir. Il y a 16 travaux en cours suite aux dernières intempéries. L'arrêt d'imposition 2014 est repris sous point 6, ainsi que le projet d'une sous station électrique, sous point 7. Propriété de Monsieur Jean-Pierre Quayzin : statu quo.



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

5.- Informations des différents représentants des Commissions intercommunales (AEB, AIAB, AEE)

AEB : Monsieur Gilles Mathey informe qu'il n'y a rien de nouveau.

AIAB : Monsieur Michel Bersier rapporte : 1) élections statutaires ; 2) concours d'architecture pour la création d'un restaurant scolaire, accord pour une enveloppe de Frs. 150'000.-- ; 3) récupération de la TVA de Frs. 389'000.-- ; 4) Approbation du budget 2014.

6.- Préavis No 26/2013 – Arrêté d'imposition 2014

Où le rapport de la Commission des Finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour, au vote, le Conseil décide de **rejeter** l'amendement au point No 2 du préavis demandé par la Commission, à savoir : « de fixer le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales ainsi que l'impôt spécial dû par les étrangers **54 % (taux amendé)** de l'impôt cantonal de base ». Résultats : **17 oui, 1 abstention et 9 non.**

En conséquence, le Conseil décide :

1. d'approuver tel que présenté, le préavis No 26/2013 – Arrêt d'imposition 2014 ;
2. de maintenir le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales ainsi que l'impôt spécial dû par les étrangers à 57 % de l'impôt cantonal de base (art. 1 à 3) ;
3. de maintenir les autres articles de l'Arrêté d'imposition 2014 au même taux que ceux de l'année 2013 ;
4. De transmettre l'Arrêté d'imposition 2014 aux Services de l'Etat concernés pour ratification.

Résultats du vote : 18 oui, 7 non, 2 abstentions

7.- Préavis No 27/2013 – Finance d'équipement d'une sous-station électrique – demande d'un crédit de Frs. 23'760.—destiné à cofinancer l'installation d'une sous-station électrique située au lieu-dit « Petaney »

Où le rapport de la Commission des Finances, au vote le Conseil décide : 1) d'approuver le préavis No 27/2013 ; 2) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires ; 3) d'octroyer à cet effet un crédit de fonctionnement de Frs. 23'760.-- ; 4) de financer ce montant par la trésorerie courante ; 5) de porter le montant de Frs. 23'760.—aux comptes de fonctionnement 3508,365.6.

Résultats du vote : 27 oui (unanimité)



CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

8.- Propositions individuelles et divers :

Aucune proposition individuelle.

Prochaine séance du Conseil Communal : lundi 9 décembre 2013

La séance est levée à 22h35.

Le Président :

Y. Schwarzenfrub

La Secrétaire :

F. Prélaz

